



A.R.B.R.E.S. INFOS

Association Ried Bruche pour le respect de
l'environnement près de Strasbourg
21 rue Notre-Dame 67204 ACHENHEIM
Tl Schiltigheim Vol XXV n°1329

Ce numéro est diffusé à Achenheim
Breuschwickersheim
Oberschaeffolsheim, Wolfisheim

numéro 4 - novembre 1996

Après l'abandon du projet d'installation de la plate-forme DHL:

A quand l'interdiction des vols de

La marche silencieuse du 14 septembre a connu un grand succès.

- Plus de 15000 personnes ont manifesté à Strasbourg leur opposition aux vols d'avion la nuit.
- Merci à tous ceux qui par leur présence ou leur engagement ont permis la réussite de cette manifestation.

- Au-delà de la simple manifestation d'opposition, il s'agit aussi de l'expression d'une certaine forme de démocratie directe et la délivrance d'un message clair à nos élus et décideurs. Si certains ont joué correctement leur rôle, d'autres n'ont rejoint le mouvement qu'à la dernière minute, pour mieux parader en tête du cortège du 14 septembre... juste pour la photo de presse et la télé!

On voulait nous culpabiliser.

- Après la manifestation et la réunion le 17 septembre de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport, une vaste campagne destinée à nous



culpabiliser a été lancée: comment osions-nous refuser des emplois au nom de notre petit confort, nous autres privilégiés. Ce projet se voulait créateur d'emplois (45 en 1996). Cependant l'expertise économique n'a jamais envisagé les conséquences négatives dans d'autres secteurs (bâtiment, entreprises de fret, tourisme...). Au total, il est fort probable que le solde d'emploi réel se soit avéré nul, voire négatif.

- Un sondage commandé par la CCI trouvait même une majorité de soi-disant riverains pour l'implantation de DHL, résidant à 20 km hors du cône d'atterrissage. A 100 km, le résultat eut été encore meilleur!

- Depuis, notre démarche semble avoir provoqué une réflexion et une prise de conscience des élus, des décideurs et des médias. Toutes les populations riveraines des aéroports où le projet est envisagé, s'organisent contre les vols de nuit (Lyon-Satolas, Liège...).

Le sommeil et la santé sont-ils des privilèges?

- Le rapport de MM.MUZET et VALET, présenté à la Commission Consultative de l'Environnement est édifiant: il décrit de manière précise les ravages sur la santé, en particulier du bruit des avions la nuit.

- Ce qui en résulte: réveils, sommeil de mauvaise qualité, effets secondaires pendant la journée, stress, etc... Les dégâts pour l'individu sont considérables, le coût des dépenses de santé, à la charge de la collectivité, est évident.

- Le rapport précise que, pour une qualité de sommeil correcte, en moyenne, les niveaux de bruit ne devraient pas dépasser 55 décibels mesurés sur la façade de la maison. Tous les avions actuellement en service provoquent des niveaux sonores supérieurs.

- En Alsace, la pollution atmosphérique a d'ores et déjà atteint des valeurs inquiétantes. A la pollution due aux industries, au chauffage urbain et à la circulation des véhicules terrestres s'ajoute maintenant celle des avions de plus en plus nombreux à Entzheim. Des efforts sont-ils exigés des compagnies aériennes pour réduire le niveau de pollution de leurs avions?

Tout n'est pas gagné pour autant...

- L'abandon de l'installation d'une plate-forme DHL à Strasbourg, c'est à dire d'un centre de tri aérien nocturne, ne signifie pas la fin des vols de nuit.

- Au contraire, nous constatons la multiplication de ces vols la nuit. En

Sommaire

A quand l'interdiction des vols de nuit.....1

Ried de la Bruche..... 2

Tuilleries STURM:
des progrès.....3

Circulation:
un projet.....4

plus de l'aéropostale installée de longue date, entre 23H et 6H nous comptons actuellement 4 mouvements en moyenne (atterrissage et décollage) et des pointes à 8 à 13 charters et vols de fret.

- Tous les « grands » de la messagerie sont implantés: UPS, DHL, Jet Service, etc... Ce dernier utilise un vol de nuit quotidien d'Air Littoral vers 3h.

- En l'absence de réglementation précise, des dérogations sont accordées systématiquement à toute compagnie qui en fait la demande. Dans quelques années, nous dépasserons le nombre de vols prévus pour DHL, précisément ceux que nous avons refusés. Attention: il ne s'agit pas de mots en l'air, de suppositions, ces vols,

nous les subissons déjà toutes les nuits!



ne pouvons refuser les vols sanitaires d'urgence ou celui du service public de la Poste, par contre, nous demandons impérativement une interdiction totale de tous les autres mouvements d'avions entre 23H et 6H.

- Nos élus, maires, députés et conseillers généraux et régionaux doivent s'engager résolument

dans la même voie et nous le leur rappellerons s'il le faut. Ils doivent faire la même demande auprès de l'Etat, qui seul peut garantir cette réglementation et contrôler son application. Nous rendrons compte à la population du travail concret qu'auront effectué les uns et les autres. Les électeurs sauront s'en rappeler lors des prochaines échéances.

Il faut rester mobilisés.

- Nous avons gagné la 1ère manche parce que nous étions nombreux et unis le 14 septembre. Nous imposerons la fermeture de nuit de l'aéroport en restant mobilisés.

- Il serait maladroit pour certains responsables de jouer la montre afin de nous démobiliser. Nous leur prouverons le contraire. Tenons

Ried de la Bruche

Décharge de Holtzheim.

Après sa fermeture, obtenue rappelons-nous grâce aux actions d'ARBRES et de l'APELE, cette verrue dans le paysage du ried de la Bruche doit être supprimée. Ce site contient en effet un certain nombre de matières polluantes (produits insecticides, bidons d'huile, etc...) qui menacent le puits de captage d'eau potable de Holtzheim par infiltration et le cours de la Bruche dès la première crue. Ceci est d'autant plus grave que ce site constitue un bassin de rétention des eaux de crue de la Bruche! **En conséquence, nous demandons rapidement la réhabilitation de ce terrain et la neutralisation des polluants.**

Autres dépôts sauvages:

Avec l'aide d'un certain nombre de nos adhérents regroupés au sein d'une commission de travail « Ried de la Bruche », ARBRES a constitué un dossier relatif aux décharges sauvages des environs que nous transmettrons à la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, en lui demandant une analyse du sous-sol dans le but de détecter d'éventuelles pollutions. Une seconde démarche sera entreprise auprès de la Direction de l'Agriculture et des Forêts afin de faire **prendre les mesures nécessaires à la suppression de ces sites** qui, rappelons-le, se trouvent pour la plupart en zone inondable à risque, constituant bassin de

Gymnase d'Eckbolsheim en zone inondable:

En juin dernier, ARBRES déposait un recours gracieux auprès de la Mairie d'Eckbolsheim relatif au permis de construire d'un gymnase situé dans la zone inondable de la Bruche, entre cette dernière et le canal. Nous estimons en effet qu'il est aberrant d'édifier de telles constructions, même sur pilotis dans une zone sensible comme le Ried de la Bruche. Ce projet soulève plus généralement le problème des projets d'urbanisation situés en zone inondable, avec, à terme, la banalisation de cités lacustres...

De plus, ce projet est situé dans une zone dite « plan d'exposition au bruit de l'aéroport », qui y interdit l'extension de l'urbanisation et la création d'équipements publics. L'accès de ces bâtiments se faisant généralement sur des voies en remblai, ces dernières feront obstacle, le jour venu, au libre écoulement des eaux de crues, provoquant incidemment des inondations en aval. Ces remblais sont très précisément interdits.

Nous venons de recevoir le rejet à notre demande de recours gracieux. Les travaux ayant démarré, le Maire

Tuileries Sturm:

Des progrès notables, qui doivent être confirmés et poursuivis...

En juillet dernier, les Tuileries STURM mettaient en place le dispositif de postcombustion qui est censé « supprimer toutes les odeurs ». Même après la phase de mise en route, tout le monde a pu constater que « **certains jours, ça pue autant qu'avant!** ».

Courant octobre, le comité d'ARBRES a établi un **contact direct** avec les services du Ministère de l'Industrie (DRIRE) et un représentant de l'industriel au cours de la commission "Air et Bruit" du SPPPI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles). Il semble bien que la **stratégie de communication de STURM ait changé**: récemment, sa Direction invitait le comité d'ARBRES à visiter l'usine début novembre, et leur représentant s'est engagé à nous communiquer -par l'intermédiaire du SPPPI- les résultats d'analyse trimestriels des fumées.

Ces analyses sont effectuées au niveau de la cheminée de l'usine par un laboratoire indépendant. Des premières mesures faites début septembre, et des explications fournies par l'industriel, il ressort que:

- les **odeurs sont piégées à 97%** par le système de postcombustion à deux chambres. L'usine a connu cependant des phases de **pannes ainsi que de mises au point** du système qui auraient entraîné ces odeurs que vous sentez certains jours.

- même **les composés non organiques**, dont nous avons déjà évoqué le caractère toxique, **semblent avoir été réduit** depuis les dernières mesures, par exemple,

HF (acide fluorhydrique): 3 mg/m³ au lieu de 8,3 précédemment
SO₂: 376 mg/m³ au lieu de 697 (soit un peu au-dessus des normes fixées par l'arrêté interministériel à 300 mg/m³)

Quant au motif de ces diminutions non expliquées par le traitement de postcombustion, le représentant de la société STURM nous a répondu que cette amélioration

proviendrait, entre autres, d'un dosage différent des matières premières (« loess maigre de Weitbruch, argiles de Lixhausen, boues de pâtes à papier de Kaysersberg ») et d'une température de cuisson

La postcombustion

Rappelons, très succinctement, que le système mis en place par les Tuileries n'est censé piéger que les odeurs que vous ressentez, c'est à dire les COV, composés organiques volatiles (Benzène, Toluène, Xylène) cancérigènes, et les COS, composés organiques soufrés (Mercaptans, Hydrogène sulfuré...), responsables des odeurs dégagées lors de la cuisson des briques. Les autres polluants de la Tuilerie, plus classiques, tels que le dioxyde de soufre (SO₂), et les différents acides (HF, HCl) ne sont pas réduits par la postcombustion. Ils auraient même tendance à augmenter du fait de l'oxydation à haute température de certains composés. Pour retenir le SO₂, il faut mettre en place d'autres systèmes, comme le lavage des fumées de l'usine de retraitement des ordures

moins élevée.

Nous assistons, avec satisfaction, à un certain progrès, qui doit cependant être confirmé lors des analyses à venir. Lors de notre visite de la Tuilerie, et de l'entretien que nous aurons avec ses responsables, nous demanderons un effort supplémentaire, afin de **faire passer notamment la valeur du SO₂ en dessous de la norme de 300 mg/m³**. Nous demanderons également **communication de l'analyse des boues de papeterie** ainsi que la mise en place d'une **nouvelle sortie de poids lourds**, plus respectueuse du calme des riverains de l'usine. Nous aborderons enfin la question de **l'isolation acoustique du « vibreur »** qui occasionne des nuisances sonores importantes pendant nos heures de sommeil.

Quant aux odeurs, nous vous demandons de nous communiquer, au siège de l'association, vos relevés: jours, heures, durée, lieu. Nous les transmettrons régulièrement à la Direction du groupe STURM.

Grâce à notre mobilisation à tous - population, médecins, associations -, ce dossier a quelque peu avancé. Il nous faudra **rester vigilants** dans les mois à venir. A.R.B.R.E.S. vous tiendra au courant de son évolution.

Circulation: UN PROJET

Aujourd'hui, nous vous présentons un projet de contournement de nos villages.

Le principe de cette proposition est de raccorder cette route à partir du rond-point de HOLTZHEIM avec le Grand Contournement Ouest au niveau de la D41 en passant par la RN4.

Ce projet présente les avantages suivants :

- la CUS serait ainsi contournée par un arc de cercle dont le périmètre est équidistant du centre de Strasbourg avec un rayon d'environ 9 km
- ce nouveau tracé permet de supprimer le trafic quotidien infernal de plusieurs centaines de camions dans les communes de ITTENHEIM, ACHENHEIM, OBERCHAEFFOLSHEIM et WOLFISHEIM auquel s'ajoute depuis peu le trafic généré par les abattoirs de Holtzheim.
- ce tracé se déploie dans des zones non construites ou en friche et évite des secteurs devenus fortement urbanisés.

Inconvénients majeurs :

- ce projet relie la D 300 venant de Lauterbourg à la rocade SUD avec le nouveau pont du Rhin. Il permet simultanément la jonction avec l'autoroute du Piémont des Vosges et associe le trafic Nord-Sud et intercommunal.
- L'Alsace : futur axe de transit européen ?
- des milliers de camions transiteraient par la plaine d'Alsace, avec une augmentation de l'ordre de 30.000 véhicules/jour, soit 4 à 5 fois plus qu'à l'heure actuelle.

Afin d'ouvrir le débat auprès de la population, nous vous proposons de transmettre à l'association toutes suggestions, idées ou appréciations sur ce projet.

t t t t t t Projet VLIO
 Projet VLIO variante

Achenheim:

« Mise au point »!

Un tract anonyme intitulé « Mise au point » a été distribué courant septembre à Achenheim. Sur un ton résolument donneur de leçons, il s'attaque à la personne de notre présidente et met en cause la vie du quartier où elle réside. Le Comité d'ARBRES tient à préciser au rédacteur de ce... papier, que notre objet n'est pas de faire régner « l'ordre et les bons usages ». Cette pratique constituerait une grave atteinte à la liberté de chacun. D'autre part, nous tenons à lui préciser que les orientations d'ARBRES sont définies par ses adhérents au cours de l'assemblée générale, qu'ils sont mis en pratique par le Comité, dont la Présidente est un membre presque comme les autres. Nous sommes ouverts au dialogue avec tous et nous le prouvons régulièrement. Au lieu de vivre caché, nous ne pouvons qu'inviter le rédacteur anonyme à exposer ses remarques et griefs au vu et au su de tous. Mais peut-être craint-il que ses voisins ne l'invitent à balayer devant sa propre porte?



Bulletin à retourner à
A.R.B.R.E.S.
21 rue Notre-Dame
67204 ACHENHEIM

adhésion - don

(rayer la mention inutile)

Mme Mle M Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Commune:..... Tél(facult):.....

Date:..... Signature:

Je joins à ce bulletin le montant de ma cotisation (100 F pour l'année) ou un don du montant de mon choix.

Demande de soutien financier

Comme de nombreuses associations ayant participé à la mobilisation pour la marche du 14 septembre, nous avons reversé à l'UFNASE d'importantes sommes (frais d'impression, de publicité, etc...). Nous avons financé nous-même notre banderole, nos tracts, et ce, aussi bien pour l'action du 14/9 que pour celle du 8/6 (marche Wolfisheim-Achenheim Tuileries). Elles ont absorbé plus de 80% de nos dépenses. Même si nous effectuons nos dépenses avec parcimonie, il nous faudra financer les informations et les frais des actions futures. A ARBRES, l'intégralité de nos recettes provient des cotisations et dons de particuliers ou associations. **C'est un gage de notre indépendance.** Nous présenterons le détail de nos comptes à nos adhérents lors de notre prochaine